COMITÉ DE VIGILANCE

DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

**Compte rendu de la rencontre du 10 novembre 2022, 19 h**

**Au Centre culturel et environnemental Frédéric Back, 870 avenue de Salaberry**

**Contenu :**

Tableau des présences

Compte rendu de la rencontre du 10 novembre 2022

Annexe 1 : Graphiques et les données brutes

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ANIMATION :** | Marie-Josée Asselin  | Présidente du CVAP et Vice-présidente du comité exécutif Conseillère municipale (Loretteville-Les Châtels) |
|  | Audrey Lanier  | Coordinatrice du CVAP |
| **PRÉSENTS :** | Mélanie Levesque  | Conseil de quartier Maizerets |
|  | Carl Touzin | Ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques |
|  | Marjorie Ramirez  | Conseil de quartier Vieux-Limoilou |
|  | Eloïse Richard Choquette | Administration portuaire de Québec |
|  | Alain Samson  | Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire |
|  | Sylvie Verreault | Conseillère en environnement – Ville de QuébecDivision prévention et contrôle environnemental |
|  | Philippe Robert | Direction de la Santé Publique |
|  | William Phillipon | Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste |
| **ABSENTS :** | Mélissa Coulombe-Leduc | Conseillère de Cap-aux-Diamants et membre du comité exécutif |
|  | Florian Burkhard | Conseil Régional de l’environnement – région de la Capitale-Nationale |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Sujets  | Discussions  | Suivis |
| 1. Mot de bienvenue
 | Madame Asselin souhaite la bienvenue aux membres. Monsieur Philippe Robert se présente aux membres du comité. Monsieur Samson souhaite inviter le conseil de quartier Lairet pour la rencontre exceptionnelle du 1er décembre. L’objet de cette rencontre sera évoqué un peu plus tard dans la séance.  | Renvoyer les coordonnées de Lairet à Mme AsselinAjouter Lairet pour la rencontre exceptionnelle du 1er décembre |
| 1. Lecture et adoption de l’ordre du jour du 10 novembre
 | Adoption de l’ordre du jour avec *proposition par Marie-Josée Asselin, appuyée par Marjorie Ramirez* |  |
| 1. Adoption du compte-rendu du 15 septembre
 | **Adoption du compte rendu du 15 septembre 2022 :** Madame Ramirez et Monsieur Samson demande quelques modifications au compte-rendu. Adoption du compte-rendu avec proposition de *Marjorie Ramirez,* appuyéepar *William* PhilliponMonsieur Samson propose la tenue d’une réunion spéciale du CVAP le jeudi 1 er décembre à 19 h pour les membres des Conseils de quartiers (incluant Lairet) soit leurs représentants et leur président et le CRE Capitale-Nationale, présentation par les deux officiers (président et secrétaire) du Groupe de travail sur les contaminants atmosphériques (dit groupe scientifique GTCA) afin de discuter du cadre de fonctionnement du GTCA, incluant bien sûr sa présentation, de ses démarches, de sa composition et des experts rencontrés et autre précisions, cette rencontre en présentiel serait d’une durée de 90 minutes, mais ses conclusions ne seront pas présentés étant donné qu’elles appartiennent au rapport qui sera déposé au ministre. Je serais accompagné de mon accompagnatrice citoyenne Mme Johanne Elsener qui m’assiste tout au long des travaux des ateliers et de la rédaction du rapport**Q :** Madame Lévesque demande quand le rapport du GTCA sera rendu public ?**R :** Le rapport sera remis au ministre en décembre.   | Attendre les commentaires de modifications de Mme RamirezReprendre les modifications de Monsieur Samson par courriel Organiser une rencontre le 1er décembreInviter les présidents de conseil de quartier Mettre le CR sur le site internet |
| 1. Suivi d’information de la DS Publique
 | État de situation du projet MEMS :  Les résultats du projet MEMS seront publiés dans deux rapports, qui sont à l'étape de révision par le comité scientifique et le comité-conseil. *Portrait de la pollution de l’air à Québec et de certains de ses impacts sur la santé des résidents des territoires des CLSC Limoilou–Vanier et Québec–Basse-Ville* (inclut les PM2.5, NOx, ozone, bruit) : * Rédigé par l'INSPQ
* A été validé par le comité scientifique de MEMS
* En cours de révision scientifiqueexterne, selon les exigences de l’INSPQ pour toutes ses publications
* Objectif de le déposer au comité-conseil en décembre, pour une validation

*Portrait des particules en suspension et des métaux dans l’air de la Ville de Québec*(inclut les PST, 9 métaux et PM2.5) :* A été remis au comité scientifique de MEMS au début novembre
* Objectif de le déposer au comité-conseil en janvier, pour validation

L’ensemble des résultats et les recommandations seront discutés au comité-conseil en février, pour une publication en mars 2023. Cet échéancier pourrait être modifié selon les délais de révision par les experts externes (INSPQ, MELCC, Université de Montréal) et par le comité-conseil ; ou par l’ampleur des bonifications à apporter selon leurs commentaires.   |  |
| 1. Point sur la conférence de presse – Matthieu Alibert, Directeur de division, prévention et qualité du milieu
 | Monsieur Alibert revient sur la conférence de presse donnée le 1er novembre. Rappel des objectifs DD de la Ville de Québec et de la qualité de l’air. 1. **Rappel de ce qui avait été annoncé en juin :**

Principaux objectifs de la démarche : * Identification des problématiques et enjeux locaux (mesure)
* Priorisation des actions et des mesures les plus efficientes
* Mobilisation de toutes les parties prenantes
* Mesure de l’efficacité des actions
1. **Échantillonnage en cours – du 14 octobre au 9 décembre**

Projet prioritaire : réaliser une campagne d’échantillonnage durant l’automne 2022Étapes réalisées : * Obtention des autorisations nécessaires
* Ciblages des sites potentiels et choix des sites finaux
* Aménagement des sites
* Sélections des fournisseurs et installation des appareils d’échantillonnage
* Formation du personnel technique
* Concertation des partenaires

Au total 8 stations de surveillances de la qualité de l’air ; * Stations du MELCCFP : 2 stations
* Stations du Port de Québec dans la communauté : 2 stations
* Station additionnelle du Port de Québec : 1 station
* Stations temporaires de la Ville de Québec : 3 stations

L’échantillonnage est prélevé tous les deux jours. Les paramètres analysés sont les suivants : * Particules fines de diamètre inférieur à 10 micromètres (PM10)
* Nickel dans les PM10
* Particules en suspension totales (PST)
* 30 métaux dans les PST

L’analyse des données recueillies sera confiée à une firme spécialisée indépendante. 1. **Objectifs de l’analyse et livrables :**

**Objectifs de l’analyse :** Identification des niveaux de concentration de contaminants atmosphériques durant la période et, si possible, distinction des sources contributives**Livrables** : rapport technique et document résumé* Présentation et illustration des résultats
* Mise en perspective par rapport aux normes d’air ambiant du Règlement sur l’assainissement de l’atmosphère pour les stations dans la communauté
* Analyses statistiques détaillées en fonction des résultats et de la direction des vents Distinction potentielle des sources
* Conclusion et recommandations

**Q :** Monsieur Samson demande une précision concernant la durée de l’échantillonnage, on parle de 2 mois, pour la période d’échantillonnage. Est-ce que des bateaux de Glencore seront autorisés pendant cette période. Aussi pourquoi ne va-t-il pas y avoir de données l’hiver ? **R :** Monsieur Alibert en ce qui concerne la durée de la campagne, au mois de juin, la Ville de Québec s’est demandé qu’est ce qui allait pouvoir être fait sur une petite période comme celle-ci ? : La volonté était d’agir rapidement avec le MELCC et la Port de Québec pour avoir une certaine densité de stations, pour avoir une image d’une période de l’Année. La Ville de Québec ne voulait pas attendre plus longtemps. La Ville avait besoin de trouver du matériel, de former du personnel, pour le faire la Ville ne pouvait pas s’engager rapidement avec du matériel sans aller en appel d’offres et avec un processus relativement long. En faisant un petit projet, cela pouvait se faire pour 8 semaines. Pour répondre à l’aspect hivernal, la Ville voulait s’approprier cette expertise à l’interne avant d’opérer l’hiver. Durant la période des 8 semaines, il y aura au moins un déchargement de nickel. **Q :** Pourquoi si l'intention de la Ville était d'obtenir un portrait complet de la qualité de l'air, le projet n'a pas inclus les mesures de concentration d'ozone (O3), de PM2,5 de SO2, de NO2 et de CO?**R :** M Alibert et Mme Verreault on indiqué que la Ville a voulu mettre en place une première démarche d'analyse, en analysant les données de PM10, PST et concentration de métaux et en se concentrant sur le sujet de concentration de nickel afin de répondre à des questions et à la préoccupation sur l'impact de la nouvelle norme de nickel. Ils ont mentionné que pour mesurer les autres paramètres de qualité de l'air, mentionnés par Mme Ramirez, ce serait nécessaire d'investir des montant d'argent beaucoup plus élevés pour acheter des équipements plus spécialisés que ceux installés dans cette phase du projet. Il y avait aussi un enjeu des délais qui auraient affectés dans le cas d'avoir fait une démarche plus élargie. Un autre aspect soulevé, la Ville a du bâtir une nouvelle équipe de travail et engager du personnel qui devait aussi être formé par le MELCCFP parce que la Ville, au moment du démarrage du projet, n'avait pas l'expertise nécessaire pour développer le projet. Il reste ouverte la possibilité d'une deuxième phase après d'avoir fait le bilan du projet en mars 2023.Mme Ramirez a mentionné que le CQVL se réjouit de l'avancement du projet annoncé par la Ville et il est reconnaissant de l'initiative prise pour mettre en place des conditions nécessaires afin de réaliser un projet durable dans le temps. Les points de critique dirigés plutôt au processus :La Ville parle souvent de ses partenaires dans ce projet de recherche : l'APQ, le MELCCFP, l'INO - Université Laval, mais ni le CQVL ni aucun groupe citoyen impliqué depuis des années dans le dossier de qualité de l'air à Limoilou n'a été contacté pour être aussi partenaire de la Ville dans cette démarche. Il s'agit d'un enjeu de transparence et c'est une opportunité que la Ville ne devrait pas manquer.Pour cette raison, la représentante du CQVL au CVAP demande à la Ville de :* 1. Inviter les CQ du Vieux-Limoilou, des Maizerets et de Lairet à une rencontre technique ayant comme but de présenter la méthodologie élaborée pour réaliser le projet. Le CQ pourront inviter le représentant de Limoil'air ainsi que 2 résident.e.s professionnels dans une discipline connexe au sujet (chimie, environnement, entre autres). Objectif : avoir un échange d'idées et faire des propositions afin de nourrir le projet et les prochaines étapes à suivre.
	2. Prévoir, dans la méthodologie du projet toutes les mesures technologiques nécessaires et disponibles afin de déceler la contribution des différents émetteurs.
 | Demander la présentation à Monsieur Alibert  |
| 1. Suivi d’information – APQ
 | Madame Richard Choquette présente les signalements depuis le 1er septembre. L’APQ a enregistré 32 signalements depuis le 1er septembre 2022. Ceux-ci sont majoritairement imputables aux bruits de trains, d’alarme de recul, de ventilateurs, et de chargements et déchargement de grains à l’anse au Foulon (24). Les autres signalements ont été en raison de la circulation (5), le stationnement (1), la pollution lumineuse (1) et l’impact visuel en raison des conteneurs (1).Concernant la qualité de l’air, aucun dépassement n’a été enregistré aux stations dans Limoilou.Q : Concernant les tables de bon voisinage : Pourquoi augmenter le nombre de comités ? Réponse : Plusieurs citoyens déploraient de ne pas avoir l’occasion de s’exprimer sur les projets de l’APQ. Nous avions aussi des demandes d’être plus présents dans chacun des secteurs du Port. La mise en place de ces Tables répond aux besoins exprimés par la population afin de travailler sur des enjeux plus locaux et de rejoindre un plus grand nombre de citoyens. La forme se distingue également, car les citoyens auront l’occasion de travailler activement sur des pistes de solution à mettre en place pour répondre à certains enjeux précis. Q : Concernant le tableau des dépassements de nickel : Est-ce que l’APQ peut fournir un tableau semblable à celui-ci du MELCC? Réponse : Je vais m’informer s’il est possible de produire un tel tableau et si c’est le cas, je le présenterai lors de la prochaine rencontre.Le plan DD du Port de Québec pourrait être présenté lors d’une rencontre en début 2023.  | Ajouter à l’ordre du jour |
| 1. Suivi du MELCC
 | Graphique nickelM. Touzin présente la mise à jour du graphique nickel pour les mois de janvier à avril 2022 soit la période tout juste avant le changement de la norme nickel.Les taux de conformité à la norme sont quasi identiques à ceux de la même période en 2021.La prochaine mise à jour du graphique représentera la nouvelle norme. La présentation pourrait être changée.Le graphique des dépassements ainsi que les données brutes en format Excel ont également été remis au CVAP.Signalements : Le Ministère a reçu 2 signalements :1. 19 octobre pour bruits dans le secteur de l’Anse au Foulon. Dans la nuit du 24 au 25, le ministère a réalisé une étude de bruit, les résultats préliminaires ne révèlent pas de non-conformité, mais une analyse plus approfondie des données est en cours par les unités centrales du ministère. Les causes n’ont pu être identifiées. Le Ministère n’exclut pas l’option de réaliser une 2e étude de bruit cet automne.
2. 3 novembre pour émission de poussière dans le secteur de l’Anse au Foulon pour un événement survenu le 2 novembre. L’inspecteur arrivé sur les lieux n’a pas pu constater la cause de l’événement survenu la veille. De l’émission de poussière à plus de 2 mètres de sa source a cependant été constatée. Il s’agissait d’un déchargement de sucre par une chargeuse. Le Ministère évalue présentement les actions à poser, en conformité avec la Directive sur le traitement des manquements et n’écarte aucun recours pour ce manquement.

 Des inspections ont par ailleurs été réalisées dans le cadre du programme de contrôle industriel, le 21 septembre à QSL et le 1er novembre chez Béton provincial et AIM.Poussières rougesLes analyses des poussières rouges ont été reçues du laboratoire et aucune non-conformité n’a été constatée. Il y avait présence de fer et de calcium en majorité et le paramètre du nickel n’était pas significatif (à la limite du seuil de détection). La source émission n’a pas pu être déterminé par manque de matière pour des essaies supplémentaires.  | Mettre les graphiques sur le site internetEnvoyer les graphiques aux membres  |
| 1. Divers
 | **Prochaine rencontre :** * Bilan du plan DD du Port de Québec
* Accumulation des conteneurs

Fin de rencontre. |  |

ANNEXE 1 :

